

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-RÈGLE

Aliénation d'une dépendance (talus) du Chemin Rural n°4 au lieu-dit « Le Clos des Cassiers »

Par arrêté municipal n° 2026-29 du 21/10/2026, le Maire de Saint-Règle a ordonné l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 18 jours consécutifs, du lundi 9 novembre 2026 à 15h00 au jeudi 23 novembre 2026 à 18h00.

OBJET DU PROJET : Aliénation au profit de la SCI 24 YAYOI (M. William YOUNG) d'une dépendance non circulaire (talus) d'une superficie de 390 m² contiguë à sa propriété. L'assiette circulaire du chemin rural n° 4 demeure inchangée.

COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE : Mme Annick DUPUY.

CONSULTATION DU DOSSIER ET OBSERVATIONS :

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et le registre à feuillets non mobiles sont déposés en Mairie de Saint-Règle (2 Place Saint-Louis, 37530 Saint-Règle). Le public peut en prendre connaissance et consigner ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi : 15h00 à 17h00**
- Mercredi : 10h00 à 12h00**
- Jeudi : 17h00 à 19h00**

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la Mairie à l'attention de la Commissaire-Enquêtrice, ou par courriel à : mairie@saint-regle.fr.

PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE (en Mairie):

- Lundi 9 novembre 2026 de 15h00 à 17h00**
- Jeudi 19 novembre 2026 de 17h00 à 18h00**